



*L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.*

## ENGAGEMENT ENVERS L'ÉDUCATION CATHOLIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

### 1. ÉNONCÉ

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (Conseil) agit dans une perspective chrétienne, dans le but de protéger, de promouvoir et de valoriser l'éducation catholique de langue française. Le Conseil a pour mandat de transmettre la foi catholique ainsi que la langue et la culture franco-ontarienne à ses élèves, les futurs citoyens du monde.

Le *Cadre de référence de l'éducation catholique de langue française en Ontario* est la pierre angulaire du système (Annexe GOU 1.0.4).

### 2. MISSION

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario, en collaboration avec ses élèves, ses parents, ses employés, ses paroisses et ses communautés offre une éducation catholique de langue française dans un milieu d'apprentissage accueillant, engageant, novateur, durable, sain et sécuritaire centré sur le Christ.

### 3. VISION

Des élèves épanouis fiers d'être catholiques et francophones prêts à prendre leur place dans la société.

### 4. VERTUS

Nous agissons ensemble en tant que communauté d'apprentissage professionnelle francophone et chrétienne où règnent la foi, l'espérance, la charité et la solidarité culturelle.

### 5. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

**ÉLÈVE** : *Accompagner l'élève dans le développement de ses compétences et ses habiletés afin qu'il devienne un élève francophone, catholique, épanoui et engagé, et ce, en s'appuyant sur le Profil de l'élève catholique (Annexe GOU 1.0.1).*

**EMPLOYÉ** : *Accompagner l'employé afin qu'il s'engage dans l'exercice de ses fonctions à contribuer à l'épanouissement des élèves et à la vitalité des écoles, et ce, en s'appuyant sur le Profil de l'employé (Annexe GOU 1.0.2).*

**ÉCOLE** : *Offrir à nos élèves, nos parents, nos employés et nos partenaires des milieux accueillants, engageants, novateurs, sains et sécuritaires centrés sur le Christ, et ce, en*

*s'appuyant sur le Profil de l'école catholique de langue française et le Profil d'engagement du parent (Annexe GOU 1.0.3).*

## 6. CROYANCES

### **Nous croyons que chaque élève :**

- est enfant de Dieu, chacun avec ses talents particuliers et ses propres intérêts;
- réussit selon son plein potentiel lorsqu'il se sent compris, aimé et valorisé;
- apprend à son propre rythme et réussit lorsque nous lui fournissons les ressources, le temps et l'appui nécessaire;
- développe son identité à l'aide de référents et d'activités spirituels et culturels ajoutés à la vie scolaire.

### **Nous croyons que chaque employé :**

- est enfant de Dieu, chacun avec ses talents particuliers;
- réussit lorsqu'il se sent compris, aimé et valorisé;
- appuie la réussite, le développement identitaire et le bien-être de chaque élève;
- est un modèle accessible catholique et francophone;
- renforce la vitalité de l'école et du Conseil.

### **Nous croyons que chaque école est un milieu écoresponsable :**

- sain et sécuritaire
- inclusif et imprégné des valeurs catholiques qui est ouvert sur le monde et sa diversité;
- où il fait bon vivre et apprendre en français;
- qui permet à chaque élève de développer les compétences et les habiletés essentielles;
- où règne un climat de confiance fondé sur les relations positives;
- de socialisation, de rencontres, d'échanges et de collaboration pour les élèves, les membres du personnel, les familles et la communauté.

## 7. RÉFÉRENCES

7.1. [La Constitution canadienne](#)

7.2. [Charte canadienne des droits et libertés](#)

7.3. [Loi constitutionnelle de 1867](#)

7.4. [Loi constitutionnelle de 1982](#)

7.5. Ministère de l'Éducation de l'Ontario : [Atteindre l'excellence – Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario](#)

7.6. [Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française, 2004](#)